



# Supplément de données 2020 Index GRI et SASB

ENGAGEMENT RESPONSABLE

# À propos du présent rapport

## NOTRE RAPPORT

> À propos du présent rapport

Nos priorités

## TABLEAUX DE DONNÉES

## INDEX GRI

## INDEX SASB

## NOTRE ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

### PERSONNE-RESSOURCE

Nous vous invitons à nous transmettre vos commentaires et questions sur le présent rapport. Pour ce faire, veuillez communiquer avec :

Chantale Després

Vice-présidente adjointe Développement durable  
chantale.despres@cn.ca

Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada  
935, rue de La Gauchetière Ouest  
Montréal (Québec) H3B 2M9

C.P. 8100

Montréal (Québec) H3C 3N4

1 888 888-5909

La transparence dans la présentation des rapports s'inscrit dans notre engagement à faire preuve d'ouverture concernant nos activités et à communiquer nos progrès de façon ciblée, claire et comparable.

### Approche et portée

Les renseignements fournis dans le présent supplément portent sur nos activités au Canada et aux États-Unis pour les années civiles 2017 à 2020, à moins d'indication contraire. Nous publions notre rapport sur le développement durable, intitulé Engagement responsable, tous les deux ans. Cette année, nous publierons notre huitième rapport. On peut consulter tous les rapports à l'adresse suivante : [www.cn.ca/fr/engagement-responsable](http://www.cn.ca/fr/engagement-responsable).

### Normes en matière de présentation de rapports

Le présent rapport a été préparé conformément aux normes de la Global Reporting Initiative (GRI) suivant l'option relative aux critères essentiels. La GRI est un organisme indépendant qui fournit un cadre standard de présentation de rapports en matière de développement durable pour l'ensemble des entreprises et des secteurs industriels.

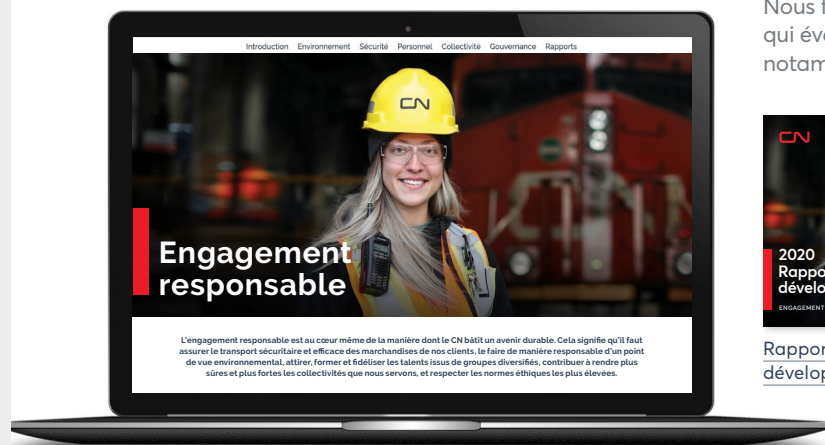
Le présent rapport a également été préparé conformément à la norme comptable sur le développement durable du transport ferroviaire élaborée par le Sustainability Accounting Standards Board (SASB). Le SASB renseigne les entreprises et les investisseurs sur les conséquences financières du développement durable.

Nous fournissons aussi de l'information à divers organismes qui évaluent notre performance en développement durable, notamment au Carbon Disclosure Project (CDP) et au

Dow Jones Sustainability Index (DJSI). Un index présentant l'état de notre conformité aux exigences de déclaration selon les normes de la GRI : option relative aux critères essentiels, et du SASB : exigences de déclaration selon les normes de transport ferroviaire et des références à d'autres sources de renseignements pertinentes se trouvent à l'adresse suivante : [www.cn.ca/fr/engagement-responsable](http://www.cn.ca/fr/engagement-responsable).

### Vérification externe

Nous sommes déterminés à améliorer notre présentation des rapports en matière de développement durable et nous croyons qu'une vérification indépendante mène à la qualité et à des améliorations aux processus. Nos données environnementales liées aux émissions de GES et provenant du domaine 1 (émissions des locomotives), du domaine 2 (consommation d'électricité) et du domaine 3 (production de carburant, biens et services achetés, biens d'équipement, et transport et distribution en amont) ont été vérifiées par PricewaterhouseCoopers selon un niveau d'assurance limité conformément aux Normes internationales relatives aux missions d'assurance 3410, Missions d'assurance relatives aux bilans des gaz à effet de serre (« ISAE 3410 »), publiées par l'International Auditing and Assurance Standards Board avec des lignes directrices pour la validation et la vérification des déclarations des gaz à effet de serre. On peut consulter les déclarations à l'adresse : [www.cn.ca/fr/engagement-responsable](http://www.cn.ca/fr/engagement-responsable).



Rapport sur le développement durable



Supplément de données Index GRI et SASB



Rapport du GIFCC



Réponse au CDP

**NOTRE RAPPORT**

À propos du présent rapport

> Nos priorités

**TABLEAUX DE DONNÉES**

**INDEX GRI**

**INDEX SASB**

**NOTRE ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

# Nos priorités

## Identification des enjeux pertinents

En 2020, nous avons mené un sondage par voie électronique auprès de 378 intervenants pour comprendre les sujets qui influencent le plus leurs décisions ou leur point de vue du CN sur le plan du développement durable. Divers groupes y ont participé : membres du personnel, fournisseurs, gouvernements, associations ferroviaires, clients, investisseurs, syndicats, peuples autochtones, groupes communautaires et organismes non gouvernementaux. Pour sélectionner et déterminer ces intervenants, nous avons tenu compte de leur emplacement géographique, de leur influence et de leur intérêt envers notre entreprise. Nous avons également fait appel aux membres de notre haute direction afin de mieux guider le processus d'établissement de la priorité des sujets.

Les sujets les plus importants sont présentés sur notre diagramme des priorités et traités dans notre rapport sur le développement durable de 2020, intitulé Engagement responsable.

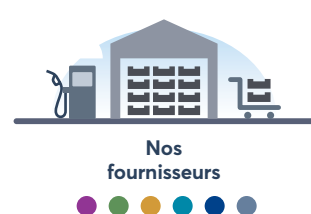
Nous avons également déterminé où les répercussions pourraient se produire à l'intérieur et à l'extérieur de nos activités. Le diagramme ci-dessous donne un aperçu des répercussions que nous pourrions avoir le long de la chaîne de valeur.

Nous appliquons les principes de l'importance relative et de l'inclusivité des intervenants pour prioriser les sujets importants pour notre entreprise et nos intervenants, ce qui nous aide à cibler nos priorités stratégiques, à affiner nos rapports et à orienter l'évolution de nos programmes de durabilité.



- Viabilité financière
- Sécurité
- Environnement
- Incidence sur l'économie et les collectivités
- Personnel
- Gestion de la chaîne d'approvisionnement
- Clients
- Gouvernance

## OÙ DES RÉPERCUSSIONS PEUVENT SE PRODUIRE LE LONG DE LA CHAÎNE DE VALEUR DU CN



# Tableaux de données

Les données qui suivent et qui sont traitées dans le présent rapport s'appliquent au CN et à ses filiales. Les filiales du CN sont énumérées à la page 2 de la Notice annuelle 2020 du CN.

## NOTRE RAPPORT

## TABLEAUX DE DONNÉES

### > À propos du CN

- Environnement
- Sécurité
- Personnel
- Collectivité et économie

## INDEX GRI

## INDEX SASB

## NOTRE ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Données	Unité de mesure	2020	2019	2018	2017	GRI	SASB
<b>À PROPOS DU CN</b>							
<b>MESURES DES ACTIVITÉS</b>							
Wagons complets transportés	Nombre (en milliers)	5 595	5 912	5 976	5 737	201-1	000.A
Unités intermodales transportées <sup>a)</sup>	Nombre (en milliers)	2 582	2 618	2 634	2 514	201-1	000.B
Milles de parcours (Canada et États-Unis)	Nombre	19 500	19 500	19 500	19 500	201-1	000.C
Tonnes-milles commerciales (TMC) <sup>b)</sup>	Million	230 390	241 954	248 383	237 098	201-1	000.D
Tonnes-milles brutes (TMB) <sup>c)</sup>	Million	455 368	482 890	490 414	469 200	201-1	-

a) Les unités intermodales transportées constituent un sous-ensemble des wagons complets transportés.

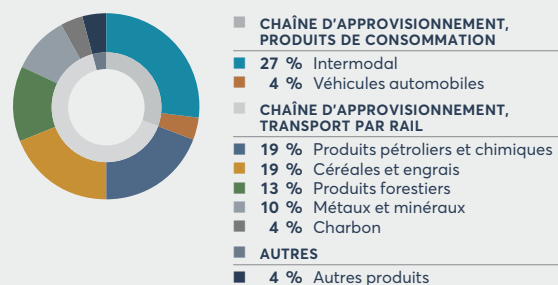
b) Les tonnes-milles commerciales (TMC) correspondent au mouvement commercial d'une tonne de marchandises sur une distance d'un mille. Les TMC sont calculées en multipliant le poids des envois en tonnes (ou le contenu en tonnes des wagons complets) par la distance parcourue en milles par ces envois (ou par ces wagons complets) sur les lignes de la Compagnie. Le poids à vide des wagons n'est pas inclus dans ce calcul.

c) Les tonnes-milles brutes (TMB) correspondent au mouvement d'une tonne de marchandises ou de matériel sur une distance d'un mille. Les TMB sont calculées en multipliant le tonnage remorqué par la distance parcourue.

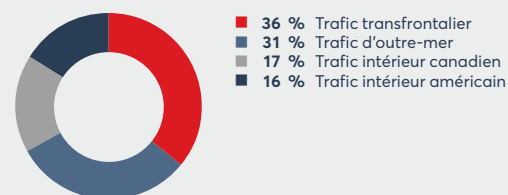
## PROFIL DE L'ENTREPRISE

Le CN est un chef de file dans les domaines du transport et de la logistique en Amérique du Nord : notre réseau de 19 500 milles couvre le Canada et le centre des États-Unis et relie les ports de trois côtes. Nous offrons des services de transport ferroviaire entièrement intégrés et d'autres services de transport, notamment l'intermodal, le camionnage, l'expédition transitaire, l'entreposage et la distribution. Pour le compte d'exportateurs, d'importateurs, de détaillants et de fabricants, nous acheminons des matières premières, des biens intermédiaires et des produits finis vers les marchés, favorisant la prospérité des régions que nous desservons.

### PRODUITS D'EXPLOITATION PAR GROUPE DE MARCHANDISES EN 2020 (% du total des produits d'exploitation)



### PRODUITS D'EXPLOITATION PAR RÉGION GÉOGRAPHIQUE EN 2020 (% des produits marchandises)



## POINTS SAILLANTS DE 2020

> 300 M	13,8 G\$
TONNES DE MARCHANDISES ACHÉMINÉES	PRODUITS D'EXPLOITATION
2,9 G\$	24 381
DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS	MEMBRES DU PERSONNEL (à la fin de la période)
19 500	9
MILLES DE PARCOURS	PORTS DESSERVIS

## NOTRE RAPPORT

## TABLEAUX DE DONNÉES

À propos du CN

### > Environnement

Sécurité

Personnel

Collectivité et économie

## INDEX GRI

## INDEX SASB

## NOTRE ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Données	Unité de mesure	2020	2019	2018	2017	GRI	SASB
<b>ENVIRONNEMENT</b>							
<b>ÉMISSIONS</b>							
<b>Total des émissions de GES (domaines 1 et 2)<sup>a) b) c)</sup></b>	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub>	<b>5 397 665</b>	5 936 535	5 965 175	5 671 982	–	–
Total des émissions de GES directes (domaine 1) <sup>b)</sup>	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub>	<b>5 234 302</b>	5 771 894	5 776 183	5 499 641	305–1	110a.1
Locomotives <sup>d)</sup>	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub>	<b>4 475 588</b>	4 962 923	5 095 382	4 865 352	305–1	110a.1
Camions en service intermodal CNTL	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub>	<b>126 361</b>	140 760	149 620	149 669	305–1	110a.1
Camions en service intermodal TransX	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub>	<b>155 152</b>	132 518	S.O.	S.O.	305–1	110a.1
Flotte de navires	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub>	<b>155 596</b>	191 557	192 860	187 093	305–1	110a.1
Parc de véhicules de service	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub>	<b>73 211</b>	95 552	95 664	90 211	305–1	110a.1
Matériel intermodal	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub>	<b>69 344</b>	60 834	62 323	57 185	305–1	110a.1
Émissions de combustibles divers	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub>	<b>179 052</b>	187 749	180 334	150 130	305–1	110a.1
Émissions de GES indirectes (domaine 2) <sup>c) e)</sup>	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub>	<b>163 363</b>	164 641	188 992	172 341	305–2	–
<b>Autres émissions de GES indirectes (domaine 3)<sup>f)</sup></b>	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub>	<b>2 304 935</b>	2 778 723	2 488 659	2 768 395	305–3	–
<b>Intensité des émissions de GES<sup>g)</sup></b>							
Total des émissions de GES (par produits marchandises ferroviaires)	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub> par mille dollars de produits marchandises ferroviaires	<b>0,41</b>	0,42	0,44	0,46	305–4	–
Total des émissions de GES (par membre du personnel)	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub> par membre du personnel à temps plein	<b>227</b>	222	235	246	305–4	–
<b>Impact du service</b>							
Intensité des émissions du transport ferroviaire <sup>h)</sup>	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub> par million de TMB	<b>9,83</b>	10,28	10,39	10,37	–	110a.1
Intensité des émissions du transport routier CNTL	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub> par mille kilomètres parcourus	<b>1,14</b>	1,21	1,21	1,23	–	110a.1
Intensité des émissions du transport routier TransX <sup>i)</sup>	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub> par mille kilomètres parcourus	<b>0,82</b>	1,31	S.O.	S.O.	–	110a.1
Intensité des émissions de la flotte de navires	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub> par million de tonnes-milles nettes	<b>16,43</b>	16,63	16,20	16,37	–	110a.1
<b>Objectif</b>							
Mesure (intensité des émissions de GES) <sup>j)</sup>	Tonne métrique d'éq. CO <sub>2</sub> par million de TMB	<b>11,24</b>	11,61	S.O.	S.O.	–	110a.2
Progrès vers l'objectif fondé sur des données scientifiques pour réduire les GES <sup>k)</sup>	% de progrès par rapport à l'objectif	<b>7,4 %</b>	S.O.	S.O.	S.O.	–	110a.2
<b>ÉNERGIE</b>							
<b>Consommation directe et indirecte totale de l'énergie au sein de l'entreprise<sup>c) m) l)</sup></b>	Mégawatt-heure	<b>20 177 551</b>	22 164 802	22 149 870	20 972 206	302–1	–
Consommation directe totale d'énergie <sup>c) m)</sup>	Mégawatt-heure	<b>19 620 400</b>	21 597 440	21 558 096	20 427 005	302–1	–
Diesel (utilisé pour les locomotives) <sup>m)</sup>	Mégawatt-heure	<b>16 317 548</b>	18 179 235	18 637 602	17 754 169	302–1	110a.3
Diesel (autre)	Mégawatt-heure	<b>2 279 991</b>	2 346 748	1 858 793	1 796 043	302–1	110a.3
Gaz naturel	Mégawatt-heure	<b>701 688</b>	709 613	702 780	532 195	302–1	110a.3
Autres carburants (propane, essence, kérosène, pétrole de chauffage, mazout)	Mégawatt-heure	<b>321 173</b>	361 845	358 920	344 599	302–1	110a.3
Consommation indirecte totale d'énergie – électricité <sup>c)</sup>	Mégawatt-heure	<b>557 151</b>	567 362	591 775	545 201	302–1	–
<b>Consommation totale d'énergie renouvelable<sup>c) n)</sup></b>	Mégawatt-heure	<b>435 954</b>	468 759	444 660	466 293	302–1	110a.3
<b>Consommation totale d'énergie non renouvelable<sup>c) m)</sup></b>	Mégawatt-heure	<b>19 741 598</b>	21 696 043	21 705 210	20 505 914	302–1	–
<b>Intensité énergétique<sup>o)</sup></b>	Mégawatt-heure par M\$ CA de produits marchandises	<b>1,53</b>	1,56	1,63	1,71	302–3	110a.3

Données	Unité de mesure	2020	2019	2018	2017	GRI	SASB
<b>ENVIRONNEMENT</b>							
Rendement du carburant <sup>(1)</sup>	TMB par gallon US de carburant consommé	<b>1 118</b>	1 070	1 060	1 063	302-3	-
Économie liée au rendement du carburant <sup>(1)</sup>	M\$	<b>59</b>	14	0	1	-	-
<b>ÉMISSIONS DE NO<sub>x</sub>, DE SO<sub>x</sub> ET AUTRES ÉMISSIONS IMPORTANTES AU CANADA<sup>(1)</sup></b>							
Oxyde d'azote (NO <sub>x</sub> )	Kilotonne	<b>36,81</b>	41,53	43,10	40,51	305-7	120a.1
Dioxyde de soufre (SO <sub>x</sub> )	Kilotonne	<b>0,03</b>	0,03	0,03	0,03	305-7	120a.1
Particules en suspension	Kilotonne	<b>0,74</b>	0,84	0,87	0,82	305-7	120a.1
Hydrocarbures	Kilotonne	<b>1,47</b>	1,66	1,74	1,66	305-7	120a.1
Monoxyde de carbone	Kilotonne	<b>8,13</b>	8,84	8,89	8,50	305-7	120a.1
<b>ÉMISSIONS DE NO<sub>x</sub>, DE SO<sub>x</sub> ET AUTRES ÉMISSIONS IMPORTANTES AUX ÉTATS-UNIS<sup>(1)</sup></b>							
Oxyde d'azote (NO <sub>x</sub> )	Kilotonne	<b>15,45</b>	18,84	19,47	17,72	305-7	120a.1
Dioxyde de soufre (SO <sub>x</sub> )	Kilotonne	<b>0,69</b>	0,84	0,77	0,42	305-7	120a.1
Particules en suspension	Kilotonne	<b>0,34</b>	0,42	0,43	0,37	305-7	120a.1
Hydrocarbures	Kilotonne	<b>0,64</b>	0,78	0,82	0,75	305-7	120a.1
Monoxyde de carbone	Kilotonne	<b>3,10</b>	3,71	3,77	3,53	305-7	120a.1
<b>EFFLUENTS ET DÉCHETS</b>							
Poids total des déchets produits <sup>(1)</sup>	Tonne métrique	<b>348 970</b>	397 406	340 291	313 251	306-2	-
Total de déchets dangereux produits	Tonne métrique	<b>604</b>	787	881	789	306-2	-
Méthodes d'élimination <sup>(1)</sup>							
Recyclage	Tonne métrique	<b>563</b>	698	830	725	306-2	-
Récupération pour énergie	Tonne métrique	<b>14</b>	35	9	23	306-2	-
Incinération	Tonne métrique	<b>5</b>	24	8	19	306-2	-
Injection en puits profond	Tonne métrique	<b>0</b>	0	0	0	306-2	-
Envoi à la décharge	Tonne métrique	<b>15</b>	28	31	20	306-2	-
Traitement	Tonne métrique	<b>7</b>	2	3	2	306-2	-
Évacuation de l'eau	Tonne métrique	<b>0</b>	0	0	0	306-2	-
Stockage dans des cavernes	Tonne métrique	<b>0</b>	0	0	0	306-2	-
Mélange de carburants résiduels	Tonne métrique	<b>0</b>	0	0	0	306-2	-
<b>Total de déchets non dangereux produits</b>	Tonne métrique	<b>348 366</b>	396 619	339 410	312 462	306-2	-
Méthodes d'élimination <sup>(1)</sup>							
Recyclage	Tonne métrique	<b>202 805</b>	235 905	164 935	135 008	306-2	-
Récupération pour énergie	Tonne métrique	<b>119 405</b>	127 779	143 524	141 552	306-2	-
Incinération	Tonne métrique	<b>18</b>	10	14	25	306-2	-
Injection en puits profond	Tonne métrique	<b>232</b>	544	194	279	306-2	-
Envoi à la décharge	Tonne métrique	<b>17 664</b>	21 526	21 309	26 855	306-2	-
Traitement	Tonne métrique	<b>8 241</b>	10 855	9 434	8 743	306-2	-
Évacuation de l'eau	Tonne métrique	<b>0</b>	0	0	0	306-2	-
Stockage dans des cavernes	Tonne métrique	<b>0</b>	0	0	0	306-2	-
Mélange de carburants résiduels	Tonne métrique	<b>0</b>	0	0	0	306-2	-

Données	Unité de mesure	2020	2019	2018	2017	GRI	SASB
<b>ENVIRONNEMENT</b>							
<b>EAU</b>							
Consommation d'eau à partir de sources municipales <sup>u)</sup>	Million de litres	1 689	1 775	1 647	1 659	303-1	-
<b>GESTION DE LA BIODIVERSITÉ ET DES TERRAINS</b>							
Montants consacrés à l'évaluation et à la restauration des terrains	M\$	42	34	34	23	-	-

- a) Les données sur les émissions de GES, domaines 1 et 2, sont regroupées selon une approche de contrôle opérationnel.
- b) Les émissions de GES du domaine 1 comprennent les émissions ferroviaires et non ferroviaires. Le Protocole sur les GES a été appliqué. Nous avons mesuré le dioxyde de carbone, le méthane et les oxydes d'azote en utilisant les facteurs d'émissions et les potentiels de réchauffement de la planète tirés respectivement du Rapport d'inventaire national d'Environnement Canada et du cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).
- c) Les données de 2019 pour les émissions de GES indirectes et la consommation d'énergie ont été retraitées pour prendre en compte les données omises précédemment sur la consommation d'électricité aux installations de TransX.
- d) Les émissions des locomotives ont diminué de 9,8 % par rapport à 2019 en raison d'une diminution de la consommation de diesel des locomotives, qui s'explique par l'augmentation du rendement du carburant ferroviaire et de la diminution des TMB parcourues en 2020.
- e) Les émissions de GES du domaine 2 comprennent seulement les émissions associées à la consommation d'électricité. Le Protocole sur les GES a été utilisé pour calculer les émissions de GES du domaine 2, qui comprennent le dioxyde de carbone, le méthane et l'oxyde d'azote. Les émissions du domaine 2 ont été calculées à l'aide d'une méthode fondée sur l'emplacement. Nous avons appliqué les facteurs de conversion du coût des services publics en Amérique du Nord par MWh et nous avons utilisé les facteurs d'émissions du Rapport d'inventaire national d'Environnement Canada et de la base de données eGRID de l'EPA pour convertir les MWh en tonnes métriques d'équivalent CO<sub>2</sub>.
- f) Les émissions de GES de catégorie 3 comprennent les émissions résultant de la production de carburant, des biens et services acquis, des déchets produits par les activités d'exploitation ainsi que du transport et de la distribution en amont. Les émissions ont été calculées au moyen des facteurs d'émission normalisés multipliés par les niveaux d'activité ou les dollars dépensés. Les données de 2019 ont été retraitées pour prendre en compte les émissions résultant de la production de carburant pour les camions, la flotte de navires, le parc de véhicules de service et d'autre matériel de voie (AMV).
- g) Les calculs de l'intensité des émissions de GES portent sur les émissions des domaines 1 et 2 seulement.
- h) L'intensité des émissions du transport ferroviaire est une mesure des tonnes métriques d'éq. CO<sub>2</sub> par million de TMB.
- i) L'intensité des émissions du parc de camions de TransX récemment acquis a été déclarée séparément pour que les données puissent être comparées d'une année à l'autre. Les données sur l'intensité des émissions du parc de camions de TransX déclarées pour 2019 ont été retraitées pour prendre en compte le nombre de kilomètres parcourus précédemment surévalué.
- j) Les émissions de GES correspondent au total des domaines 1 et 2. Les tonnes-milles brutes (TMB) comprennent les déplacements des trains, des navires et des camions.
- k) Le CN a un objectif fondé sur des données scientifiques pour réduire de 43%, d'ici 2030, ses émissions des domaines 1 et 2 par million de TMB, l'année de base étant 2019. En 2020, le CN a terminé la première année de son objectif fixé à 10 ans.
- l) La consommation d'énergie désigne le carburant et l'électricité consommés au sein de l'entreprise. Les conversions en MWh des volumes de carburant sont fondées sur les facteurs de conversion de Ressources naturelles Canada et comprennent les volumes de carburant renouvelable (biodiesel). La quantité d'électricité (MWh) a été estimée à partir des données tirées des factures de services publics en appliquant les facteurs de conversion du coût des services publics en Amérique du Nord par MWh.
- m) Les données de 2019 sur la consommation directe et indirecte d'énergie pour le diesel utilisé pour les locomotives ont été retraitées pour prendre en compte l'énergie économisée grâce au recours au diesel fait à partir de biomasse.
- n) L'énergie renouvelable consommée comprend le biodiesel utilisé dans nos locomotives ainsi que l'électricité provenant de sources d'énergie à intensité carbonique faible, selon l'emplacement.
- o) Sources d'énergie directes et indirectes totales, soit le carburant pour locomotive et autres usages, l'électricité, le gaz naturel, ainsi que d'autres carburants comme le propane, l'essence, le kérosène, le pétrole de chauffage et le mazout. Ces sources d'énergie sont utilisées au sein de l'entreprise seulement.
- p) Le carburant diesel pour locomotives est leur seul carburant consommé. Notre objectif d'efficacité énergétique est d'atteindre une amélioration de 6 % de 2017 à 2022, conformément au protocole d'entente entre l'Association des chemins de fer du Canada et Transports Canada.
- q) L'économie annuelle de carburant en gallons est estimée en fonction des gains en matière d'efficacité énergétique mesurés en gallons par TMB, multipliés par le nombre de TMB pour l'année en question. L'économie de coûts en découlant a ensuite été estimée en multipliant les gallons de carburant économisés par le prix moyen du carburant pour l'année précédente. Les données de 2017, 2018 et 2019 ont été retraitées selon l'approche révisée.
- r) La méthode de calcul des émissions de principaux contaminants atmosphériques (PCA) a été revue. La nouvelle approche suit la méthode appliquée au suivi des émissions de locomotive PCA pour le parc de locomotives, et utilise les facteurs d'émissions Smartway pour le parc de camions, et les facteurs d'émissions de la Society of Naval Architects and Marine Engineers pour la flotte de navires. Les données de 2017, 2018 et 2019 ont été retraitées selon l'approche révisée.
- s) Le poids total des déchets produits comprend les traverses, les métaux de rebut, les batteries d'accumulateurs au plomb de locomotive et les déchets courants des bureaux et des triages. Les données sur les quantités de déchets proviennent de nos entrepreneurs externes chargés de l'élimination des déchets. Lorsque les données n'étaient pas disponibles, des estimations ont été faites à partir des normes du secteur. Les définitions de déchets dangereux et non dangereux sont fondées sur la réglementation provinciale et étatique, et nous faisons des évaluations au cas par cas selon l'état des déchets.
- t) Les données sur les méthodes d'élimination des déchets et sur les quantités associées proviennent de notre entrepreneur externe chargé de l'élimination des déchets.
- u) La consommation d'eau a été estimée à partir des données tirées des factures de services publics en appliquant le coût moyen de l'eau par mètre cube en Amérique du Nord. Étant donné la nature de nos activités, nous ne consommons pas d'importantes quantités d'eau.

Données	Unité de mesure	2020	2019	2018	2017	GRI	SASB
<b>SÉCURITÉ</b>							
<b>COMITÉS CONJOINTS PATRONAUX-SYNDICAUX : COMITÉS DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ (S ET S)</b>							
Nombre de comités S et S patronaux-syndicaux <sup>a)</sup>	Nombre	82	88	103	103	403-1	-
Pourcentage d'effectif représenté par les comités S et S conjoints <sup>b)</sup>	%	90	89	89	89	403-1	-
<b>ACCIDENTS DU TRAVAIL <sup>c)</sup></b>							
Taux total d'incidents déclarables (TRIR) <sup>d)</sup>	Taux	3,23	3,51	3,33	3,28	403-9	320a.1
Taux de fréquence des blessures – Federal Railroad Administration (FRA)	Taux	1,69	1,98	1,83	1,83	403-9	320a.1
Canada	Taux	1,68	2,08	1,68	1,61	403-9	320a.1
États-Unis	Taux	1,69	1,74	2,17	2,30	403-9	320a.1
Femmes	Taux	1,19	1,38	1,25	0,57	403-9	320a.1
Hommes	Taux	1,73	2,03	1,90	1,96	403-9	320a.1
Taux de fréquence des blessures avec arrêt de travail – FRA	Taux	1,11	1,18	1,13	1,35	403-9	320a.1
Canada	Taux	0,99	1,07	1,11	1,06	403-9	320a.1
États-Unis	Taux	1,38	1,41	1,82	1,99	403-9	320a.1
Femmes	Taux	0,76	0,76	1,03	0,43	403-9	320a.1
Hommes	Taux	1,14	1,22	1,37	1,44	403-9	320a.1
<b>DÉCÈS</b>							
<b>Personnel en service</b>							
Canada	Nombre	2	1	1	1	403-9	320a.1
États-Unis	Nombre	1	0	0	1	403-9	320a.1
Femmes	Nombre	1	0	0	1	403-9	320a.1
Hommes	Nombre	2	1	1	1	403-9	320a.1
Taux de fréquence des accidents mortels <sup>e)</sup>	Taux	0,01	0,00	0,00	0,01	403-9	320a.1
<b>Travailleurs contractuels</b>							
Accidents mortels chez les travailleurs contractuels <sup>f)</sup>	Nombre	0	0	0	0	403-9	320a.1
<b>ACCIDENTS DE TRAIN</b>							
Incidents et accidents liés aux trains <sup>g)</sup>	Nombre	564	949	981	820	-	540a.1
Accidents de train selon la FRA <sup>h)</sup>	Nombre	110	157	151	129	-	540a.1
Taux de fréquence des accidents de train selon la FRA <sup>i)</sup>	Par million de trains-milles	1,74	2,11	2,02	1,83	-	540a.1
Accidents de train selon le Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST)	Nombre	278	310	371	344	-	540a.1
Taux de fréquence des accidents de train selon le BST <sup>j)</sup>	Par million de trains-milles	6,23	5,92	7,01	6,95	-	540a.1
Accidents aux passages à niveau	Nombre	194	233	187	202	-	540a.1
Taux de fréquence des accidents aux passages à niveau <sup>k)</sup>	Par million de trains-milles	3,07	3,51	2,66	2,70	-	540a.1
Accidents liés aux intrusions	Nombre	58	65	75	74	-	540a.1
Taux de fréquence des accidents liés aux intrusions	Par million de trains-milles	0,92	0,98	1,07	0,92	-	540a.1
Décès – Collision d'un train et d'un véhicule <sup>l)</sup>	Nombre	18	23	25	26	-	540a.1
Blessures – Collision d'un train et d'un véhicule <sup>m)</sup>	Nombre	71	66	73	109	-	540a.1



Données	Unité de mesure	2020	2019	2018	2017	GRI	SASB
<b>SÉCURITÉ</b>							
Accidents liés aux trains entraînant des rejets de matières dangereuses <sup>n)</sup>	Nombre	4	3	2	8	-	540a.2
Rejets de matières dangereuses ne résultant pas d'un accident <sup>o)</sup>	Nombre	48	57	91	88	-	540a.2
<b>DÉVERSEMENTS IMPORTANTS</b>							
Déversements importants <sup>p)</sup>	Nombre de déversements	12	34	22	11	306-3	-
<b>RECOMMANDATIONS DE LA FRA</b>							
Nombre d'infractions visées par des recommandations de la FRA <sup>q)</sup>	Nombre	139	176	202	142	-	540a.3
<b>INSPECTIONS DE LA VOIE</b>							
Fréquence des inspections internes de l'intégrité des rails <sup>r)</sup>	Taux	1,74	1,77	1,76	1,76	-	540a.4

- a) Il existe un comité conjoint patronal-syndical sur la santé et la sécurité à l'échelle locale dans tout le réseau. Le nombre de 2019 a été rajusté pour tenir compte des nouveaux renseignements.
- b) Le pourcentage est basé sur le nombre total de membres du personnel. Pour faire le calcul, les cadres supérieurs et les membres du personnel syndiqué qui ne participent pas ont été soustraits du nombre total de membres du personnel. Les travailleurs aux États-Unis compris dans le pourcentage sont représentés par une équipe d'engagement entre pairs officielle, qui est formée de représentants de la direction et des travailleurs et aborde, entre autres, des questions de santé et de sécurité. Les pourcentages de 2017, de 2018 et de 2019 ont été rajustés pour tenir compte des nouveaux renseignements.
- c) Comme nous sommes un chemin de fer nord-américain, nos indicateurs de santé et de sécurité au travail sont fondés sur les lignes directrices du secteur établies par la Federal Railroad Administration (FRA) et par le Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST). Nous consignons les taux d'accidents et de blessures selon la FRA et le taux d'accidents selon le BST pour toutes nos activités en Amérique du Nord. Les taux de fréquence des blessures selon la FRA par pays et par sexe sont fondés sur une estimation calculée au moyen de données démographiques. Le taux de fréquence des blessures selon la FRA correspond au nombre de blessures à déclarer par 200 000 heures travaillées. Pour faire partie du taux de fréquence des blessures à déclarer selon la FRA, une blessure doit être liée au travail, constituer un nouveau cas et ne pas être un nouvel épisode d'un problème médical existant, et entraîner l'une des situations suivantes : décès, absence du travail, tâches modifiées ou différentes, traitement médical ou perte de conscience. En 2020, 84 % des blessures à déclarer au CN entraînent dans l'une des catégories suivantes : entorse ou foulure (44 %), coupure/lacération/abrasion (13 %), partie du corps douloureuse (11 %), fracture (11 %) et ecchymose ou contusion (7 %). Les 16 % restants couvraient plus de 22 types de blessures différents. Les taux de 2019 et de 2018 ont été rajustés pour tenir compte des nouveaux renseignements.
- d) Le taux total d'incidents déclarables (TRIR) est une mesure des blessures et maladies liées au travail à déclarer. Il représente le nombre total d'incidents à déclarer multiplié par 200 000, puis divisé par le nombre total d'heures travaillées pendant la période de référence.
- e) Le taux de fréquence des accidents mortels est une mesure des décès liés au travail. Il représente le nombre total d'incidents à déclarer multiplié par 200 000, puis divisé par le nombre total d'heures travaillées pendant la période de référence.
- f) Les accidents mortels chez les travailleurs contractuels sont des incidents ayant entraîné le décès d'un membre du personnel d'un fournisseur de services tiers, alors qu'il effectuait un travail pour le CN.
- g) Un incident ou un accident lié à un train est un événement indésirable impliquant du matériel roulant dans un déraillement ou dans une collision avec un autre matériel roulant. Un déraillement survient lorsqu'une ou plusieurs roues du matériel roulant quittent la surface de roulement normale d'un rail. Une collision survient lorsqu'un matériel roulant heurte involontairement un autre matériel roulant.
- h) Les accidents de train à déclarer à la FRA correspondent à un sous-ensemble d'incidents liés à un train qui ont été déclarés, et n'incluent que les événements impliquant des dommages dont la valeur monétaire précise est fixée par la FRA. Le seuil de déclaration était 10 500 \$ US en 2017. De 2018 à 2020, le seuil était de 10 700 \$ US.
- i) Le taux de fréquence des accidents de train à déclarer à la FRA tient compte du nombre d'accidents de train entraînant des dommages qui dépassent un seuil monétaire précis (fixé par la FRA), multiplié par 1 000 000, puis divisé par le nombre total de milles parcourus par le train pendant la période de référence. Le seuil de déclaration était 10 500 \$ US en 2017. De 2018 à 2020, le seuil était de 10 700 \$ US.
- j) En 2017, le BST a apporté un changement réglementaire à ses critères de signalement. Ce changement est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2017.
- k) Un accident à un passage à niveau est défini comme un impact entre du matériel ferroviaire et un usager de la route à un passage à niveau. Un passage à niveau désigne : 1) un endroit où une voie publique, une route, une rue ou un chemin privé, y compris les trottoirs connexes, croise une ou plusieurs voies ferrées; ou 2) un endroit où un sentier expressément autorisé par une autorité publique ou un transporteur ferroviaire (pour la circulation autre que routière, soit les piétons, les cyclistes et autres), et non connexe à une voie publique, une route, une rue ou une route privée, croise une ou plusieurs voies ferrées.
- l) Collisions de train et de véhicule routier qui entraînent un décès.
- m) Collisions de train et de véhicule qui entraînent des blessures.
- n) Les accidents liés aux trains qui entraînent des rejets de matières dangereuses sont définis comme des incidents entraînant des rejets de matières dangereuses (États-Unis) ou de marchandises dangereuses (Canada), qui proviennent d'un contenant pendant le transport par train et qui doivent être déclarés aux organismes de réglementation ou aux agences gouvernementales.
- o) Les rejets non accidentels sont définis comme un rejet non intentionnel d'une matière ou d'une marchandise dangereuse, qui provient d'un contenant pendant le transport. Ces événements ne sont pas des accidents liés à un train et peuvent résulter d'une défaillance du matériel ou de matériaux mal fixés.
- p) Les déversements importants comprennent les incidents déclarés impliquant le rejet d'une matière dangereuse au-delà du seuil de déclaration réglementaire à l'échelle locale. Les déversements englobent les rejets, déversements ou fuites qui se produisent accidentellement, notamment lorsqu'ils résultent d'un déraillement ou d'un incident dans un triage ou sur la ligne principale, ou encore de la défaillance d'un contenant.
- q) Nombre d'infractions visées par des recommandations de la FRA ou par des inspections ou des vérifications effectuées par un État.
- r) La fréquence des inspections internes de l'intégrité des rails représente le nombre d'inspections hebdomadaires multiplié par le nombre de milles parcourus sur une voie, divisé par le nombre total de milles parcourus sur la voie principale.

NOTRE RAPPORT

TABLEAUX DE DONNÉES

À propos du CN

Environnement

Sécurité

> Personnel

Collectivité et économie

INDEX GRI

INDEX SASB

NOTRE ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Données	Unité de mesure	2020	2019	2018	2017	GRI	SASB
<b>PERSONNEL</b>							
<b>EFFECTIF TOTAL</b>							
Nombre total de membres du personnel à temps plein (fin de l'exercice) <sup>d)</sup>	Nombre total	24 381	25 975	25 720	23 945	102-7	000.E
Personnel du CN <sup>b)</sup>	Nombre total	22 264	23 565	24 364	22 800	102-7	-
Membres du personnel ayant signé un contrat à durée déterminée	Nombre total	64	56	110	98	102-8	-
Personnel des filiales en propriété exclusive du CN	Nombre total	2 053	2 354	1 246	1 047	102-8	-
Nombre total de membres du personnel à temps partiel <sup>c)</sup>	Nombre total	0	0	0	0	102-8	-
<b>MEMBRES DU PERSONNEL PAR RÉGION ET SEXE</b>							
Canada	Nombre total	15 921	16 717	17 040	15 800	102-8	-
États-Unis	Nombre total	6 343	6 848	7 324	7 000	102-8	-
Femmes	Nombre total	1 891	1 990	2 108	2 071	102-8	-
Hommes	Nombre total	20 373	21 575	22 256	20 729	102-8	-
<b>MEMBRES DU PERSONNEL CONTRACTUELS<sup>d)</sup></b>							
Contrat permanent	Nombre total	22 264	23 509	24 254	22 702	102-8	-
Femmes	Nombre total	1 863	1 968	2 053	1 978	102-8	-
Hommes	Nombre total	20 337	21 541	22 201	20 724	102-8	-
Contrat à durée déterminée	Nombre total	64	56	110	98	102-8	-
Femmes	Nombre total	28	22	55	93	102-8	-
Hommes	Nombre total	36	34	55	5	102-8	-
<b>CONVENTIONS COLLECTIVES</b>							
Pourcentage du personnel du CN protégé par des conventions collectives	% du personnel total	79 %	80 %	80 %	79 %	102-41	-
<b>RECRUTEMENT</b>							
Candidatures (par le site Web du CN)	Nombre total	108 381	142 764	175 808	156 668	-	-
Nombre total de nouveaux membres du personnel	Nombre total	988	2 605	4 604	3 404	401-1	-
Pourcentage de nouveaux membres du personnel	% du personnel total	4 %	10 %	18 %	14 %	401-1	-
Embauches internes <sup>d)</sup>	% de postes vacants pourvus par des candidats internes	50 %	30 %	22 %	25 %	401-1	-
<b>Groupes d'âge</b>							
Nouveaux membres du personnel de moins de 30 ans	Nombre total de nouveaux membres du personnel	423	1 279	2 179	1 605	401-1	-
Pourcentage de nouveaux membres du personnel de moins de 30 ans	% de nouveaux membres du personnel	43 %	49 %	47 %	47 %	401-1	-
Nouveaux membres du personnel entre 30 et 50 ans	Nombre total de nouveaux membres du personnel	490	1 208	2 201	1 616	401-1	-
Pourcentage de nouveaux membres du personnel entre 30 et 50 ans	% de nouveaux membres du personnel	50 %	46 %	48 %	47 %	401-1	-
Nouveaux membres du personnel de plus de 50 ans	Nombre total de nouveaux membres du personnel	75	118	224	183	401-1	-
Pourcentage de nouveaux membres du personnel de plus de 50 ans	% de nouveaux membres du personnel	7 %	5 %	5 %	5 %	401-1	-

## NOTRE RAPPORT

## TABLEAUX DE DONNÉES

À propos du CN

Environnement

Sécurité

### > Personnel

Collectivité et économie

## INDEX GRI

## INDEX SASB

## NOTRE ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Données	Unité de mesure	2020	2019	2018	2017	GRI	SASB
<b>PERSONNEL</b>							
<b>Sexe</b>							
Femmes	Nombre total de nouveaux membres du personnel	174	237	386	307	401-1	-
Pourcentage de nouveaux membres du personnel – femmes	% de nouveaux membres du personnel	18 %	9 %	8 %	9 %	401-1	-
Hommes	Nombre total de nouveaux membres du personnel	814	2 368	4 218	3 097	401-1	-
Pourcentage de nouveaux membres du personnel – hommes	% de nouveaux membres du personnel	82 %	91 %	92 %	91 %	401-1	-
<b>Région</b>							
Canada	Nombre total de nouveaux membres du personnel	865	2 060	3 497	2 472	401-1	-
Pourcentage de nouveaux membres du personnel au Canada	% de nouveaux membres du personnel	88 %	79 %	76 %	73 %	401-1	-
États-Unis	Nombre total de nouveaux membres du personnel	123	545	1 107	932	401-1	-
Pourcentage de nouveaux membres du personnel aux États-Unis	% de nouveaux membres du personnel	12 %	21 %	24 %	27 %	401-1	-
<b>ROULEMENT DE PERSONNEL<sup>9)</sup></b>							
<b>Nombre total de départs</b>							
Nombre total de départs	Nombre total	2 168	2 513	2 744	2 031	401-1	-
Pourcentage de roulement de personnel	% de roulement de personnel	9,7 %	10,7 %	11,3 %	8,9 %	401-1	-
<b>Nombre total de départs volontaires</b>							
Nombre total de départs volontaires	Nombre total	982	867	976	749	401-1	-
Pourcentage de départs volontaires de personnel	% de départs volontaires de personnel	4,4 %	3,7 %	4,0 %	3,3 %	401-1	-
<b>Groupes d'âge</b>							
Roulement de personnel de moins de 30 ans	Nombre total	453	586	630	420	401-1	-
Pourcentage de roulement de personnel de moins de 30 ans	% de roulement de personnel	2,0 %	2,5 %	2,6 %	1,8 %	401-1	-
Roulement de personnel entre 30 et 50 ans	Nombre total	971	1 097	1 102	713	401-1	-
Pourcentage de roulement de personnel entre 30 et 50 ans	% de roulement de personnel	4,4 %	4,7 %	4,5 %	3,1 %	401-1	-
Roulement de personnel de plus de 50 ans	Nombre total	744	830	1 012	898	401-1	-
Pourcentage de roulement de personnel de plus de 50 ans	% de roulement de personnel	3,3 %	3,5 %	4,2 %	3,9 %	401-1	-
<b>Sexe</b>							
Roulement de personnel – femmes	Nombre total	257	306	320	178	401-1	-
Pourcentage de roulement de personnel – femmes	% de roulement de personnel	1,2 %	1,3 %	1,3 %	0,8 %	401-1	-
Roulement de personnel – hommes	Nombre total	1 911	2 207	2 424	1 853	401-1	-
Pourcentage de roulement de personnel – hommes	% de roulement de personnel	8,6 %	9,4 %	9,9 %	8,1 %	401-1	-
<b>Région</b>							
Roulement de personnel – Canada	Nombre total	1 605	1 832	2 035	1 561	401-1	-
Pourcentage de roulement de personnel au Canada	% de roulement de personnel	7,2 %	7,8 %	8,4 %	6,8 %	401-1	-
Roulement de personnel – États-Unis	Nombre total	563	681	709	470	401-1	-
Pourcentage de roulement de personnel aux États-Unis	% de roulement de personnel	2,5 %	2,9 %	2,9 %	2,1 %	401-1	-
<b>TAUX D'ABSENTÉISME<sup>9)</sup></b>							
Femmes	% d'heures d'absence sur les heures de service	2,02	2,93	2,53	2,36	403-2	-
Hommes	% d'heures d'absence sur les heures de service	1,66	2,08	1,84	1,60	403-2	-
Canada	% d'heures d'absence sur les heures de service	2,06	2,50	2,15	2,00	403-2	-
États-Unis	% d'heures d'absence sur les heures de service	0,85	1,34	1,36	1,03	403-2	-

NOTRE RAPPORT

TABLEAUX DE DONNÉES

À propos du CN

Environnement

Sécurité

> Personnel

Collectivité et économie

INDEX GRI

INDEX SASB

NOTRE ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Données	Unité de mesure	2020	2019	2018	2017	GRI	SASB
<b>PERSONNEL</b>							
<b>FORMATION ET INSTRUCTION <sup>g)</sup></b>							
Total des heures de formation	Nombre total d'heures	554 608	1 098 282	1 881 592	1 333 406	-	-
<b>Moyenne des heures de formation</b>							
Personnel	Moyenne des heures	23,3	45,6	77,2	58,5	404-1	-
Femmes	Moyenne des heures	15,6	28,7	41,7	34,3	404-1	-
Hommes	Moyenne des heures	24,0	47,2	80,3	60,3	404-1	-
Personnel de direction	Moyenne des heures	11,7	22,6	33,7	25,9	404-1	-
Personnel syndiqué	Moyenne des heures	26,5	52,5	88,1	66,6	404-1	-
<b>ÉVALUATION RÉGULIÈRE DE LA PERFORMANCE ET DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE</b>							
Pourcentage de membres du personnel de direction faisant l'objet d'une évaluation	% de membres du personnel de direction	100 %	100 %	100 %	100 %	404-3	-
<b>ENGAGEMENT DES MEMBRES DU PERSONNEL</b>							
Engagement des employés de la direction	% des employés de la direction activement engagés	68 %	76 %	76 %	76 %	-	-
Couverture des données <sup>h)</sup>	% du nombre total des employés de la direction	86 %	84 %	70 %	70 %	-	-
Engagement des employés syndiqués	% des employés syndiqués activement engagés	48 %	59 %	S.O.	S.O.	-	-
Couverture des données <sup>h)</sup>	% du nombre total des employés syndiqués	38 %	25 %	S.O.	S.O.	-	-
Engagement global des employés	% de membres du personnel activement engagés	57 %	68 %	76 %	76 %	-	-
Couverture des données <sup>h)</sup>	% du personnel total	49 %	38 %	70 %	70 %	-	-
<b>DIVERSITÉ ET ÉQUITÉ EN EMPLOI</b>							
Femmes	% du personnel total	8 %	8 %	9 %	9 %	405-1	-
Femmes dans des fonctions génératrices de produits <sup>i)</sup>	% des postes de cadre	35 %	34 %	31 %	S.O.	-	-
Femmes occupant des postes en STIM <sup>j)</sup>	% de femmes occupant des postes en STIM	27 %	S.O.	S.O.	S.O.	-	-
<b>Ethnicité <sup>k)</sup></b>							
Caucasien	% du personnel total	79,9 %	S.O.	S.O.	S.O.	405-1	-
Noir / Afro-américain	% du personnel total	13,8 %	S.O.	S.O.	S.O.	405-1	-
Hispanique / Latin	% du personnel total	4,4 %	S.O.	S.O.	S.O.	405-1	-
Asiatique	% du personnel total	0,7 %	S.O.	S.O.	S.O.	405-1	-
Indien d'Amérique / Autochtone de l'Alaska	% du personnel total	0,6 %	S.O.	S.O.	S.O.	405-1	-
Natif d'Hawaii / Insulaire du Pacifique	% du personnel total	0,0 %	S.O.	S.O.	S.O.	405-1	-
Autres	% du personnel total	0,6 %	S.O.	S.O.	S.O.	405-1	-
<b>Diversité au Canada</b>							
Femmes	% du personnel total	9,9 %	9,8 %	10,1 %	10,8 %	405-1	-
Autochtones <sup>l)</sup>	% du personnel total	4,7 %	4,7 %	4,7 %	4,4 %	405-1	-
Personnes handicapées <sup>m)</sup>	% du personnel total	1,7 %	1,7 %	1,5 %	1,3 %	405-1	-
Minorités visibles <sup>n)</sup>	% du personnel total	12,7 %	12,0 %	11,1 %	10,3 %	405-1	-

## NOTRE RAPPORT

## TABLEAUX DE DONNÉES

À propos du CN

Environnement

Sécurité

### > Personnel

Collectivité et économie

## INDEX GRI

## INDEX SASB

## NOTRE ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Données	Unité de mesure	2020	2019	2018	2017	GRI	SASB
<b>PERSONNEL</b>							
<b>Diversité aux États-Unis</b>							
Femmes	% du personnel total	<b>5,0 %</b>	5,4 %	5,5 %	5,8 %	405-1	-
Personnes handicapées <sup>m)</sup>	% du personnel total	<b>0,4 %</b>	0,4 %	0,2 %	0,2 %	405-1	-
Minorités visibles <sup>n)</sup>	% du personnel total	<b>20,1 %</b>	19,8 %	19,8 %	18,8 %	405-1	-
<b>Groupes d'âge</b>							
Pourcentage de plus de 50 ans	% du personnel total	<b>23 %</b>	20 %	23 %	26 %	405-1	-
Pourcentage entre 30 et 50 ans	% du personnel total	<b>60 %</b>	60 %	59 %	54 %	405-1	-
Pourcentage de moins de 30 ans	% du personnel total	<b>17 %</b>	19 %	18 %	20 %	405-1	-
<b>Équipes de gouvernance</b>							
Conseil d'administration	Nombre total	<b>14</b>	13	13	13	405-1	-
Pourcentage de femmes	% du total du Conseil	<b>43 %</b>	38 %	38 %	38 %	405-1	-
Pourcentage de plus de 50 ans	% du total du Conseil	<b>93 %</b>	92 %	92 %	100 %	405-1	-
<b>Catégories de personnel</b>							
Cadres supérieurs	Nombre total	<b>7</b>	6	S.O.	S.O.	405-1	-
Pourcentage de femmes	% de cadres supérieurs	<b>29 %</b>	33 %	S.O.	S.O.	405-1	-
Comité exécutif <sup>o)</sup>	Nombre total	<b>32</b>	29	S.O.	S.O.	405-1	-
Pourcentage de femmes	% du comité exécutif	<b>19 %</b>	21 %	S.O.	S.O.	405-1	-
Cadres supérieurs	Nombre total de cadres supérieurs	<b>189</b>	193	202	208	405-1	-
Pourcentage de femmes	% de cadres supérieurs	<b>21 %</b>	19 %	13 %	16 %	405-1	-
Pourcentage de plus de 50 ans	% de cadres supérieurs	<b>50 %</b>	48 %	55 %	57 %	405-1	-
Pourcentage entre 30 et 50 ans	% de cadres supérieurs	<b>50 %</b>	52 %	45 %	43 %	405-1	-
Personnel cadre	Nombre total de membres du personnel cadre	<b>4 411</b>	4 456	4 654	4 618	405-1	-
Pourcentage de femmes	% de membres du personnel cadre	<b>23 %</b>	23 %	23 %	24 %	405-1	-
Pourcentage de plus de 50 ans	% de membres du personnel cadre	<b>27 %</b>	23 %	26 %	30 %	405-1	-
Pourcentage entre 30 et 50 ans	% de membres du personnel cadre	<b>65 %</b>	68 %	66 %	61 %	405-1	-
Pourcentage de moins de 30 ans	% de membres du personnel cadre	<b>9 %</b>	10 %	8 %	9 %	405-1	-
Cadres subalternes <sup>p)</sup>	Nombre total	<b>3 200</b>	3 277	3 489	3 439	405-1	-
Pourcentage de femmes	% de cadres subalternes	<b>22 %</b>	22 %	22 %	22 %	405-1	-
Personnel non-cadre	Nombre total de membres du personnel non-cadre	<b>17 664</b>	18 916	19 508	17 974	405-1	-
Pourcentage de femmes	% de membres du personnel non-cadre	<b>5 %</b>	5 %	5 %	5 %	405-1	-
Pourcentage de plus de 50 ans	% de membres du personnel non-cadre	<b>21 %</b>	19 %	22 %	24 %	405-1	-
Pourcentage entre 30 et 50 ans	% de membres du personnel non-cadre	<b>59 %</b>	58 %	58 %	53 %	405-1	-
Pourcentage de moins de 30 ans	% de membres du personnel non-cadre	<b>19 %</b>	22 %	20 %	23 %	405-1	-

## NOTRE RAPPORT

## TABLEAUX DE DONNÉES

À propos du CN

Environnement

Sécurité

### > Personnel

Collectivité et économie

## INDEX GRI

## INDEX SASB

## NOTRE ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Données	Unité de mesure	2020	2019	2018	2017	GRI	SASB
<b>PERSONNEL</b>							
<b>ÉGALITÉ SALARIALE ENTRE HOMMES ET FEMMES <sup>a)</sup></b>							
Cadres supérieurs	Ratio hommes/femmes	<b>1,1</b>	1,0	0,9	1,0	405-2	-
Personnel cadre	Ratio hommes/femmes	<b>1,0</b>	1,0	1,0	1,0	405-2	-
Personnel non-cadre	Ratio hommes/femmes	<b>1,0</b>	0,9	1,0	0,9	405-2	-

a) Le nombre total de membres du personnel (fin de l'exercice) pour chaque année est celui qui figure dans le Rapport annuel du CN de l'année correspondante.

b) La répartition des données sur le personnel porte sur le personnel du CN seulement. La répartition des données sur les membres du personnel ayant signé un contrat à durée déterminée et sur le personnel des filiales en propriété exclusive du CN n'est pas disponible.

c) Tel que défini par les lois nationales.

d) Les embauches internes sont définies comme un employé existant qui est muté à un nouveau poste, y compris toutes les promotions et les mutations latérales au sein de l'entreprise au cours de l'année de déclaration.

e) Le roulement du personnel désigne le nombre de membres du personnel qui quittent l'entreprise volontairement ou à la suite d'un congédiement, d'un départ à la retraite ou d'un décès.

f) Le taux d'absentéisme correspond au nombre d'heures d'absence sur les heures de service du personnel syndiqué, exprimé en pourcentage du nombre réel d'heures pendant lesquelles un membre du personnel était disponible pour travailler pendant une année donnée (heures de service). Les heures de service n'ont pas été réduites en cas d'absence prolongée, d'arrêt de travail, etc. Le taux d'absentéisme ne comprend pas les absences prolongées connues (p. ex., congé de maladie, congé prolongé en cas de blessure) ni les jours fériés, les congés pour études, les congés de maternité ou de paternité, ou les congés pour raisons familiales.

g) La diminution des heures de formation en 2020 est attribuable à la baisse des niveaux d'embauche, aux réductions de personnel et à la plus faible participation aux formations sur place, occasionnées par les effets continus de la pandémie de COVID-19.

h) La couverture des données correspond au pourcentage de membres du personnel ayant répondu au sondage sur l'engagement du personnel par rapport au nombre total de membres du personnel. Depuis 2019, les membres du personnel cadre et du personnel non-cadre répondent au sondage, alors qu'en 2018 et 2017, seuls les membres du personnel cadre y ont participé.

i) Nombre de femmes à des postes de cadre dans des fonctions génératrices de produits exprimé en pourcentage de tous ces cadres.

j) Les femmes occupant des postes en STIM comprennent les femmes occupant des postes de direction et des postes syndiqués au sein des équipes des Services d'information, de l'Innovation et de la Transformation des activités, des Finances et des Systèmes de gestion des risques et des Opérations qui ont des rôles nécessitant des antécédents et/ou des études en sciences, technologie, ingénierie ou mathématiques (STIM) en pourcentage de tous ces postes.

k) Les pourcentages relatifs à l'origine ethnique sont calculés en fonction du nombre total des employés aux États-Unis. 99,7% des employés aux États-Unis ont répondu au questionnaire d'auto-identification. Le CN continue de peaufiner cette statistique et prévoit également divulguer les pourcentages relatifs à l'origine ethnique des employés au Canada en 2021.

l) Les Autochtones sont définis comme les Premières nations, les Inuits, les Métis et les Indiens de l'Amérique du Nord. Ces indicateurs ne sont pas suivis aux États-Unis.

m) Les personnes handicapées sont des personnes qui ont une déficience durable ou récurrente soit de leurs capacités physiques, mentales ou sensorielles, soit d'ordre psychiatrique ou en matière d'apprentissage et qui a) considèrent qu'elles ont des aptitudes réduites pour exercer un emploi, ou qui b) pensent qu'elles risquent d'être classées dans cette catégorie par leur employeur ou par d'éventuels employeurs en raison d'une telle déficience. Cette définition vise également les personnes dont les limitations fonctionnelles liées à leur déficience font l'objet de mesures d'accommodement pour leur emploi ou dans leur lieu de travail.

n) Les membres des minorités visibles sont des personnes autres que des Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche. La variable « Minorités visibles » comprend les catégories suivantes : Asiatique du sud, Chinois, Noir, Philippin, Latino-Américain, Arabe, Asiatique du Sud-Est, Asiatique occidental, Coréen, Japonais, ainsi que les minorités visibles non incluses ailleurs, les minorités visibles multiples et les minorités qui ne sont pas visibles.

o) Le comité exécutif désigne les postes qui se trouvent à deux niveaux du président-directeur général dans l'organigramme.

p) Par « cadres subalternes », on entend les postes de superviseur de premier niveau et de cadre débutant.

q) Ce ratio est fondé sur le salaire de base en Amérique du Nord. Les endroits significatifs représentent nos activités au Canada et aux États-Unis.

## NOTRE RAPPORT

## TABLEAUX DE DONNÉES

À propos du CN

Environnement

Sécurité

Personnel

> Collectivité et économie

## INDEX GRI

## INDEX SASB

## NOTRE ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Données	Unité de mesure	2020	2019	2018	2017	GRI	SASB
<b>COLLECTIVITÉ ET ÉCONOMIE</b>							
<b>PERFORMANCE ÉCONOMIQUE</b>							
Valeur économique directe produite (produits d'exploitation)	M\$	13 819	14 917	14 321	13 041	201-1	-
Valeur économique distribuée	M\$	11 041	11 704	10 950	9 765	201-1	-
Charges d'exploitation	M\$	9 042	9 324	8 828	7 798	201-1	-
Main-d'œuvre et avantages sociaux	M\$	2 723	2 922	2 860	2 536	201-1	-
Services acquis, matières et carburant	M\$	3 304	3 904	3 703	3 131	201-1	-
Autres <sup>a)</sup>	M\$	3 015	2 498	2 265	2 131	201-1	-
Paiements versés aux investisseurs – dividendes	M\$	1 634	1 544	1 333	1 239	201-1	-
Paiements versés aux gouvernements	M\$	353	822	776	712	201-1	-
Paiements versés aux autorités fiscales canadiennes	M\$	510	794	831	657	201-1	-
Paiements versés aux autorités fiscales américaines	M\$	(157)	28	(55)	55	201-1	-
Investissements communautaires <sup>b)</sup>	M\$	11,7	14,0	12,9	15,5	201-1	-
Valeur économique non distribuée	M\$	2 778	3 213	3 371	3 276	201-1	-
Coût lié au bénévolat du personnel pendant les heures de travail rémunéré <sup>c)</sup>	M\$	0,20	0,26	0,28	0,27	-	-
Coût lié aux frais indirects de gestion des programmes d'investissement communautaire <sup>d)</sup>	M\$	0,56	0,84	1,05	1,05	-	-
Fournisseurs essentiels <sup>e)</sup>	Nombre	76	59	59	59	-	-
Fournisseurs essentiels évalués relativement à des questions environnementales, sociales et de gouvernance <sup>f)</sup>	%	24 %	39 %	69 %	69 %	201-1 414-1	-

a) La rubrique Autres désigne les amortissements, la location de matériel, les risques divers et autres dépenses.

b) Les investissements communautaires comprennent les commandites, les dons et les frais d'activation ainsi que les dons accordés dans le cadre du programme Cheminots du CN dans la collectivité.

c) Le coût calculé comprend le temps que le personnel consacre au bénévolat pendant les heures de travail rémunéré dans le cadre des programmes suivants : Programme d'aide au personnel et à la famille et Champion du mieux-être du CN.

d) Le coût calculé des frais indirects de gestion des programmes d'investissement communautaire comprend les salaires et les avantages sociaux. La donnée de 2019 a été rajustée pour tenir compte des nouveaux renseignements.

e) On entend par fournisseur essentiel un fournisseur d'éléments essentiels, un fournisseur ne pouvant être remplacé ou un fournisseur assumant des dépenses annuelles supérieures à 10 M\$.

f) Le pourcentage représente le nombre de nos fournisseurs essentiels qui ont été évalués relativement à des questions environnementales, sociales et de gouvernance. Il comprend les nouveaux fournisseurs qui font partie de la catégorie des fournisseurs essentiels.

# Index GRI

## NOTRE RAPPORT

## TABLEAUX DE DONNÉES

### INDEX GRI

- > **GRI 101 :**  
Fondation
- > **GRI 102 :**  
Éléments généraux d'information
- GRI 103 :  
Approche managériale
- GRI 200 :  
Normes économiques
- GRI 300 :  
Normes environnementales
- GRI 400 :  
Normes sociales

### INDEX SASB

## NOTRE ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'index Global Reporting Initiative (GRI) ci-dessous a été élaboré conformément aux normes de la GRI suivant l'option relative aux critères essentiels. Il renvoie à des renseignements pertinents qui sont présentés dans le Rapport sur le développement durable 2020, ainsi que dans d'autres communications de renseignements sur l'entreprise, comme le rapport annuel aux actionnaires et d'autres rapports réglementaires ou volontaires.

Divulgence GRI	Emplacement, page et adresse URL
<b>GRI 101 : FONDATION</b>	Ne contient pas d'éléments d'information.
<b>GRI 102 : ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'INFORMATION</b>	
<b>PROFIL DE L'ORGANISATION</b>	
102-1 Nom de l'organisation	Rapport sur le développement durable 2020, p. 73
102-2 Activités, marques, produits et services	Rapport sur le développement durable 2020, p. 4
102-3 Emplacement du siège social	Rapport sur le développement durable 2020, p. 73
102-4 Emplacement des activités	Rapport sur le développement durable 2020, p. 4 Guide de l'investisseur 2020, Exploitation, p. 2-3
102-5 Propriété et forme juridique	Rapport sur le développement durable 2020, p. 73
102-6 Marchés desservis	Rapport sur le développement durable 2020, p. 4 Guide de l'investisseur 2020, Marchés, p. 6-14
102-7 Taille de l'organisation	Rapport sur le développement durable 2020, p. 4 Guide de l'investisseur 2020, Nos forces et avantages concurrentiels, p. 2-3
102-8 Renseignements sur le personnel et les autres travailleurs	Supplément de données 2020 / Index GRI et SASB, p. 9
102-9 Chaîne d'approvisionnement	Rapport sur le développement durable 2020, p. 4; Guide de l'investisseur 2020, p. 6
102-10 Changements substantiels à l'organisation et à sa chaîne d'approvisionnement	Notice annuelle 2020, Développement général de l'activité, p. 3-14
102-11 Principe ou démarche de précaution	Circulaire de sollicitation de procurations 2021, Surveillance de la gestion des risques, p. 31
102-12 Initiatives externes	Rapport sur le développement durable 2020, p. 56
102-13 Collaboration à des associations	Rapport sur le développement durable 2020, Prix et récompenses, p. 2 Réponse au Carbon Disclosure Project 2021, p. 53
<b>STRATÉGIE</b>	
102-14 Déclaration du décideur le plus haut placé de l'organisation	Rapport sur le développement durable 2020, p. 1, 3
<b>ÉTHIQUE ET INTÉGRITÉ</b>	
102-16 Valeurs, principes, normes et règles en matière de comportement	Rapport sur le développement durable 2020, p. 63-65
102-17 Mécanismes pour obtenir des conseils ou pour signaler des préoccupations relativement à l'éthique	Rapport sur le développement durable 2020, p. 65
<b>GOVERNANCE</b>	
102-18 Structure de la gouvernance	Rapport sur le développement durable 2020, p. 18, 63-64
102-19 Délégation des pouvoirs	Rapport sur le développement durable 2020, p. 18, 63-64
102-20 Cadres dirigeants responsables des thèmes économiques, environnementaux et sociaux	Rapport sur le développement durable 2020, p. 18, 63-64
102-21 Consultation des intervenants sur les thèmes économiques, environnementaux et sociaux	Rapport sur le développement durable 2020, p. 51, 53, 55-58
102-22 Composition de l'instance supérieure de gouvernance et de ses comités	Rapport sur le développement durable 2020, p. 63 Circulaire de sollicitation de procurations 2021, p. 29-30



## NOTRE RAPPORT

## TABLEAUX DE DONNÉES

## INDEX GRI

GRI 101 :  
Fondation

### > GRI 102 : Éléments généraux d'information

### > GRI 103 : Approche managériale

GRI 200 :  
Normes économiques

GRI 300 :  
Normes  
environnementales

GRI 400 :  
Normes sociales

## INDEX SASB

## NOTRE ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Divulgarion GRI		Emplacement, page et adresse URL
102-23	Président de l'instance supérieure	<a href="#">Circulaire de sollicitation de procurations 2021</a> , p. 29
102-24	Processus de nomination et de sélection pour l'instance supérieure de gouvernance	<a href="#">Circulaire de sollicitation de procurations 2021</a> , p. 32-36
102-25	Conflits d'intérêts	<a href="#">Circulaire de sollicitation de procurations 2021</a> , Appartenance commune à d'autres conseils d'administration, p. 36
102-28	Évaluation de l'instance supérieure de gouvernance	<a href="#">Circulaire de sollicitation de procurations 2021</a> , Évaluation du rendement du Conseil, p. 37
102-30	Efficacité des processus de gestion des risques	<a href="#">Circulaire de sollicitation de procurations 2021</a> , Surveillance de la gestion des risques, p. 31
102-33	Signalement des réclamations majeures	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2020</a> , p. 58, 65; <a href="#">Code de conduite du CN</a> ; p. 79-83
102-35	Politiques de rémunération	<a href="#">Circulaire de sollicitation de procurations 2021</a> , Rémunération des membres du Conseil d'administration, p. 22-26 et Déclaration de la rémunération de la haute direction, p. 44-45; <a href="#">Rapport sur le développement durable 2020</a> , p. 64
102-36	Processus de détermination de la rémunération	<a href="#">Circulaire de sollicitation de procurations 2021</a> , Rémunération des membres du Conseil d'administration, p. 22-26 et Déclaration de la rémunération de la haute direction, p. 44-45
ENGAGEMENT AUPRÈS DES INTERVENANTS		
102-40	Liste des groupes d'intervenants	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2020</a> , p. 56
102-41	Conventions collectives	<a href="#">Supplément de données 2020 / Index GRI et SASB</a> , p. 9
102-42	Identifier et choisir les intervenants	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2020</a> , p. 56, 72
102-43	Approche de l'engagement auprès des intervenants	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2020</a> , p. 56, 72
102-44	Thèmes et préoccupations clés soulevés	<a href="#">Le CN dans votre collectivité 2021</a> , p. 63
PRATIQUES D'ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS		
102-45	Entités incluses dans les états financiers consolidés	<a href="#">Notice annuelle 2020</a> , Filiales, p. 3
102-46	Définition du contenu du rapport et du périmètre des sujets	<a href="#">Supplément de données 2020 / Index GRI et SASB</a> , p. 1; <a href="#">Rapport sur le développement durable 2020</a> , p. 71
102-47	Liste des sujets importants	<a href="#">Supplément de données 2020 / Index GRI et SASB</a> , p. 2; <a href="#">Rapport sur le développement durable 2020</a> , p. 72
102-48	Reformulation d'informations	Le rapport ne comporte aucun retraitement important des données.
102-49	Modifications dans l'établissement de rapports	<a href="#">Supplément de données 2020 / Index GRI et SASB</a> , p. 1; <a href="#">Rapport sur le développement durable 2020</a> , p. 71
102-50	Période de déclaration	<a href="#">Supplément de données 2020 / Index GRI et SASB</a> , p. 1; <a href="#">Rapport sur le développement durable 2020</a> , p. 71
102-51	Date du dernier rapport	<a href="#">Supplément de données 2020 / Index GRI et SASB</a> , p. 1; <a href="#">Rapport sur le développement durable 2020</a> , p. 71
102-52	Cycle de déclaration	<a href="#">Supplément de données 2020 / Index GRI et SASB</a> , p. 1; <a href="#">Rapport sur le développement durable 2020</a> , p. 71
102-53	Personne à contacter pour toute question sur le rapport	<a href="#">Supplément de données 2020 / Index GRI et SASB</a> , p. 1; <a href="#">Rapport sur le développement durable 2020</a> , p. 73
102-54	Conformité aux exigences de déclaration selon les normes de la GRI	<a href="#">Supplément de données 2020 / Index GRI et SASB</a> , p. 1
102-55	Index du contenu GRI	<a href="#">Supplément de données 2020 / Index GRI et SASB</a> , p. 15
102-56	Assurance extérieure	<a href="#">Supplément de données 2020 / Index GRI et SASB</a> , p. 1
GRI 103 : APPROCHE MANAGÉRIALE 2016		
103-1	Explication des sujets importants et de leurs périmètres	<a href="#">Supplément de données 2020 / Index GRI et SASB</a> , p. 2
103-2	L'approche managériale et ses composantes	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2020</a> , p. 15, 33, 43, 51, 63
103-3	Évaluation de l'approche managériale	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2020</a> , p. 15, 33, 43, 51, 63

## NOTRE RAPPORT

## TABLEAUX DE DONNÉES

### INDEX GRI

GRI 101 :  
Fondation

GRI 102 :  
Éléments généraux  
d'information

GRI 103 :  
Approche managériale

> **GRI 200 :**  
**Normes économiques**

> **GRI 300 :**  
**Normes  
environnementales**

GRI 400 :  
Normes sociales

### INDEX SASB

## NOTRE ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Divulgarion GRI		Emplacement, page et adresse URL
<b>GRI 200 : NORMES ÉCONOMIQUES 2016</b>		
<b>PERFORMANCE ÉCONOMIQUE</b>		
103	Approche managériale	Rapport sur le développement durable 2020, p. 51, 53–54, 59
201–1	Valeur économique directe produite et distribuée	Supplément de données 2020 / Index GRI et SASB, p. 14
201–2	Implications, possibilités et autres risques financiers découlant des changements climatiques	Réponse au Carbon Disclosure Project 2021, Risques et occasions, p. 8–16
201–3	Obligations définies dans des régimes d'avantages sociaux et autres régimes de retraite	Rapport annuel 2020, Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite, p. 88–95
201–4	Aide financière d'un gouvernement	Le CN ne reçoit pas d'aide financière des gouvernements.
<b>PRATIQUES D'APPROVISIONNEMENT</b>		
103	Approche managériale	Rapport sur le développement durable 2020, p. 51, 53–55, 59, 65–66
204–1	Part des dépenses reliées aux fournisseurs locaux	Rapport sur le développement durable 2020, p. 4, 54
<b>GRI 300 : NORMES ENVIRONNEMENTALES 2016</b>		
<b>ÉNERGIE</b>		
103	Approche managériale	Rapport sur le développement durable 2020, p. 15–19
302–1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	Supplément de données 2020 / Index GRI et SASB, p. 4
302–3	Intensité énergétique	Supplément de données 2020 / Index GRI et SASB, p. 4
<b>BIODIVERSITÉ</b>		
103	Approche managériale	Rapport sur le développement durable 2020, p. 15, 24
304–2	Impacts substantiels des activités, produits et services sur la biodiversité	Rapport sur le développement durable 2020, p. 24–27
<b>ÉMISSIONS</b>		
103	Approche managériale	Rapport sur le développement durable 2020, p. 15–21
305–1	Émissions de GES directes (domaine 1)	Supplément de données 2020 / Index GRI et SASB, p. 4
305–2	Émissions de GES indirectes (domaine 2)	Supplément de données 2020 / Index GRI et SASB, p. 4
305–3	Autres émissions de GES indirectes (domaine 3)	Supplément de données 2020 / Index GRI et SASB, p. 4
305–4	Intensité des émissions de GES	Supplément de données 2020 / Index GRI et SASB, p. 4
305–7	Oxydes d'azote (NO <sub>x</sub> ), dioxydes de soufre (SO <sub>x</sub> ) et autres émissions atmosphériques substantielles	Supplément de données 2020 / Index GRI et SASB, p. 5
<b>EFFLUENTS ET DÉCHETS</b>		
103	Approche managériale	Rapport sur le développement durable 2020, p. 15, 28–30
306–2	Déchets par type et par méthode d'élimination	Supplément de données 2020 / Index GRI et SASB, p. 5
<b>ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES DES FOURNISSEURS</b>		
103	Approche managériale	Rapport sur le développement durable 2020, p. 15, 28
308–1	Nouveaux fournisseurs sélectionnés en fonction de critères environnementaux	Supplément de données 2020 / Index GRI et SASB, p. 14

## NOTRE RAPPORT

## TABLEAUX DE DONNÉES

### INDEX GRI

GRI 101 :  
Fondation

GRI 102 :  
Éléments généraux  
d'information

GRI 103 :  
Approche managériale

GRI 200 :  
Normes économiques

GRI 300 :  
Normes  
environnementales

> **GRI 400 :**  
**Normes sociales**

### INDEX SASB

## NOTRE ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Divulgence GRI		Emplacement, page et adresse URL
<b>GRI 400 : NORMES SOCIALES 2016</b>		
<b>EMPLOI</b>		
103	Approche managériale	Rapport sur le développement durable 2020, p. 43
401-1	Nouveaux membres du personnel et roulement du personnel	Supplément de données 2020 / Index GRI et SASB, p. 9-10
<b>RELATIONS PATRONALES-SYNDICALES</b>		
103	Approche managériale	Rapport sur le développement durable 2020, p. 43, 49
402-1	Préavis minimal pour les changements opérationnels	Conformément aux lois et aux règlements.
<b>SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL</b>		
103	Approche managériale	Rapport sur le développement durable 2020, p. 33-34
403-1	Effectif représenté dans des comités patronaux-syndicaux de santé et de sécurité au travail	Supplément de données 2020 / Index GRI et SASB, p. 7
403-2	Types et taux de blessures, maladies professionnelles, jours de travail perdus, absentéisme et décès liés au travail	Supplément de données 2020 / Index GRI et SASB, p. 7
<b>FORMATION ET INSTRUCTION</b>		
103	Approche managériale	Rapport sur le développement durable 2020, p. 43-45
404-1	Moyenne des heures de formation, par année, par membre du personnel	Supplément de données 2020 / Index GRI et SASB, p. 11
404-2	Programmes d'amélioration des compétences du personnel et d'aide à la transition	Rapport sur le développement durable 2020, p. 43, 46-48
404-3	Pourcentage de membres du personnel bénéficiant d'une évaluation régulière de la performance et de développement professionnel	Supplément de données 2020 / Index GRI et SASB, p. 11
<b>DIVERSITÉ ET ÉQUITÉ EN EMPLOI</b>		
103	Approche managériale	Rapport sur le développement durable 2020, p. 43, 46-48
405-1	Diversité des équipes de gouvernance et des membres du personnel	Supplément de données 2020 / Index GRI et SASB, p. 11-12
405-2	Ratio du salaire de base homme/femme	Supplément de données 2020 / Index GRI et SASB, p. 13
<b>ÉVALUATION SOCIALE DES FOURNISSEURS</b>		
103	Approche managériale	Rapport sur le développement durable 2020, p. 63-66
414-1	Nouveaux fournisseurs sélectionnés en fonction de critères sociaux	Supplément de données 2020 / Index GRI et SASB, p. 14
<b>POLITIQUE PUBLIQUE</b>		
103	Approche managériale	Site Web du CN, Contributions et activités politiques
415-1	Contributions politiques	Site Web du CN, Contributions et activités politiques

# Index SASB

## NOTRE RAPPORT

## TABLEAUX DE DONNÉES

## INDEX GRI

## INDEX SASB

## NOTRE ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'index Sustainability Accounting Standards Board (SASB) a été établi en conformité avec le segment du transport ferroviaire. L'index renvoie à des renseignements pertinents présentés dans le Supplément de données 2020 / Index GRI et SASB, ainsi que dans d'autres rapports réglementaires ou volontaires.

Divulgence SASB		Réponse, emplacement, page et adresse URL
<b>SUJETS DE DIVULGATION ET MESURES COMPTABLES</b>		
<b>ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE</b>		
110a.1	Émissions brutes mondiales du domaine 1	<a href="#">Supplément de données 2020 / Index GRI et SASB</a> , p. 4
110a.2	Discussion de la stratégie ou du plan à long et à court terme pour gérer les émissions du domaine 1, objectifs de réduction des émissions et analyse de la performance par rapport à ces objectifs	<a href="#">Rapport sur le développement durable 2020</a> , p. 15–21
110a.3	Consommation totale de carburant, pourcentage renouvelable	<a href="#">Supplément de données 2020 / Index GRI et SASB</a> , p. 5 <a href="#">Réponse au Carbon Disclosure Project 2021</a> , p. 43
<b>QUALITÉ DE L'AIR</b>		
120a.1	Émissions atmosphériques de 1) NO <sub>x</sub> (excluant le N <sub>2</sub> O) et de 2) particules en suspension (PM10)	<a href="#">Supplément de données 2020 / Index GRI et SASB</a> , p. 5
<b>SANTÉ ET SÉCURITÉ DU PERSONNEL</b>		
320a.1	1) Taux total d'incidents déclarables (TRIR), 2) taux de fréquence des accidents mortels et 3) taux de fréquence des quasi-accidents (NMFR)	<a href="#">Supplément de données 2020 / Index GRI et SASB</a> , p. 7 <a href="#">Rapport sur le développement durable 2020</a> , p. 33
<b>COMPORTEMENT ANTICONCURRENTIEL</b>		
520a.1	Montant total des pertes financières découlant des poursuites judiciaires liées à des pratiques anticoncurrentielles	Le CN n'a pas subi de pertes financières découlant de procédures judiciaires liées à des pratiques anticoncurrentielles pour les exercices 2017 à 2020.
<b>GESTION DES ACCIDENTS ET DE LA SÉCURITÉ</b>		
540a.1	Nombre d'accidents et d'incidents	<a href="#">Supplément de données 2020 / Index GRI et SASB</a> , p. 7–8
540a.2	Nombre de 1) fuites résultant d'un accident et de 2) fuites ne résultant pas d'un accident	<a href="#">Supplément de données 2020 / Index GRI et SASB</a> , p. 8
540a.3	Nombre d'infractions visées par des recommandations de la FRA	<a href="#">Supplément de données 2020 / Index GRI et SASB</a> , p. 8
540a.4	Fréquence des inspections internes de l'intégrité des rails	<a href="#">Supplément de données 2020 / Index GRI et SASB</a> , p. 8 <a href="#">Rapport sur le développement durable 2020</a> , p. 39–41
<b>MESURES DES ACTIVITÉS</b>		
000.A	Nombre de wagons complets transportés	<a href="#">Supplément de données 2020 / Index GRI et SASB</a> , p. 3 ; <a href="#">Rapport annuel 2020</a> , p. 1
000.B	Nombre d'unités intermodales transportées	<a href="#">Supplément de données 2020 / Index GRI et SASB</a> , p. 3 ; <a href="#">Rapport annuel 2020</a> , p. 1
000.C	Milles de voie	<a href="#">Supplément de données 2020 / Index GRI et SASB</a> , p. 3 ; <a href="#">Rapport annuel 2020</a> , p. 1
000.D	Tonnes-milles commerciales (TMC)	<a href="#">Supplément de données 2020 / Index GRI et SASB</a> , p. 3 ; <a href="#">Rapport annuel 2020</a> , p. 1
000.E	Effectif	<a href="#">Supplément de données 2020 / Index GRI et SASB</a> , p. 3 ; <a href="#">Rapport annuel 2020</a> , p. 1



# Notre engagement en matière de développement durable

L'engagement responsable est au cœur même de la manière dont le CN bâtit un avenir durable. Cela signifie qu'il faut assurer le transport sécuritaire et efficace des marchandises de nos clients, le faire de manière responsable d'un point de vue environnemental, attirer, former et fidéliser les talents issus de groupes diversifiés, contribuer à rendre plus sûres et plus fortes les collectivités que nous servons, et respecter les normes éthiques les plus élevées. Notre engagement s'articule autour de cinq principes :

## ENVIRONNEMENT

Exercer nos activités moyennant un impact minimal sur l'environnement, tout en offrant des modes de transport plus propres et plus durables à nos clients.

## SÉCURITÉ

Être le chemin de fer le plus sécuritaire en Amérique du Nord en établissant une culture axée sur la sécurité sans compromis et en implantant un système de gestion conçu pour atténuer les risques et favoriser l'amélioration continue.

## PERSONNEL

Offrir un milieu de travail sécuritaire, stimulant et diversifié, où les membres de notre personnel peuvent exploiter leur plein potentiel et être reconnus pour leur contribution à notre réussite.

## COLLECTIVITÉ

Bâtir des collectivités plus sécuritaires et plus fortes en investissant dans le développement communautaire, en créant des avantages socioéconomiques positifs et en nous assurant d'ouvrir des voies de communication.

## GOVERNANCE

Améliorer sans cesse notre culture d'intégrité et d'éthique commerciale, établissant ainsi un lien de confiance avec tous nos intervenants.

RESTEZ EN CONTACT AVEC LE CN :



[facebook.com/CNrail](https://facebook.com/CNrail)



[twitter.com/CN\\_CommFr](https://twitter.com/CN_CommFr)



[linkedin.com/company/cn](https://linkedin.com/company/cn)

PHOTO DE COUVERTURE :  
Brule (Alb.)  
Photo prise par Tim Stevens,  
membre du personnel du CN

[www.cn.ca](https://www.cn.ca)